

## PROLAPSUS PELVIEN CHEZ LA FEMME

Les organes urinaires, génitaux et digestifs, sont maintenus, dans le petit bassin, par le plancher pelvien, constitué de muscles et ligaments.

Le prolapsus pelvien (« descente d'organe ») est favorisé par l'âge, la ménopause, le tabac, la toux chronique, la constipation chronique, les anciens traumatismes d'accouchements.

Une femme sur 10 de plus de 50 ans nécessite une chirurgie du prolapsus pelvien.

Le prolapsus peut intéresser un seul, ou l'ensemble des trois compartiments pelviens :

- La vessie : cystocèle
- L'utérus : hystéroptose
- Le rectum : rectocèle

Le diagnostic est porté en consultation, en recueillant les symptômes de sensation de descente d'organe ou de boule vaginale, de douleurs pendant les rapports sexuels, de symptômes urinaires ou digestifs.

Le chirurgien urologue peut alors être amené à réaliser des examens complémentaires (frottis, échographie, bilan urodynamique, IRM dynamique)

Il existe des traitements médicaux, chirurgicaux. Certains sont synergiques et complémentaires.

Il est nécessaire de corriger les causes modifiables (poids, tabac, toux, constipation...)

La rééducation périnéale, par un kinésithérapeute spécialisée, a pour objectif une diminution des symptômes, le renforcement du plancher pelvien et une optimisation des résultats d'une future chirurgie éventuelle.

Le pessaire (pièce plastique à positionner dans le vagin) a pour objectif de soutenir les organes pelviens. Il représente un test thérapeutique temporaire.

Les traitements chirurgicaux du prolapsus pelvien (« descente d'organe ») ont un objectif avant tout fonctionnel. Plusieurs principes et techniques existent. Le chirurgien urologue est garant du choix le plus adapté au type de prolapsus pelvien.

La **promontofixation par cœlioscopie** ou par laparoscopie robot assisté consiste, par introduction d'une micro-caméra dans l'abdomen par de petites incisions, à remonter les organes responsables d'un prolapsus pelvien et à les fixer au ligament de l'extrémité supérieur du bassin (le promontoire), par une bandelette synthétique biocompatible.